LES SECTEURS

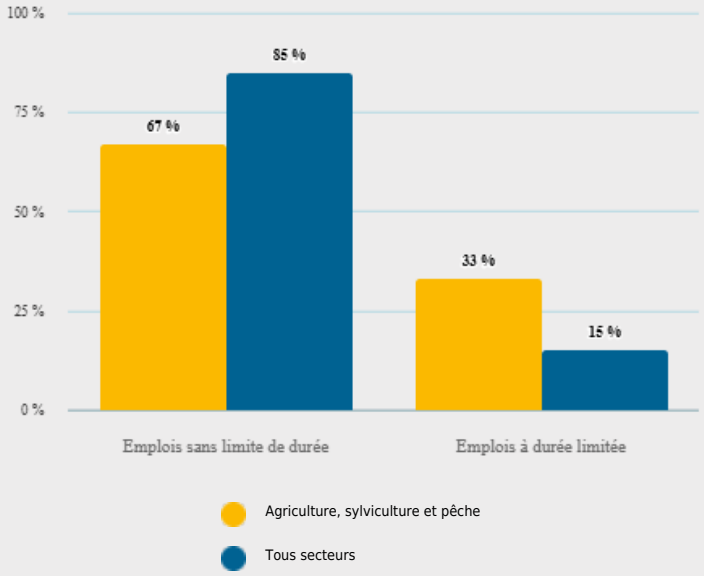
D'ACTIVITÉ

Emploi, métiers

QUELLES SONT **LES CONDITIONS D'EMPLOI** DANS CE SECTEUR ?

Type de contrat pour les salariés [1]

67 % des salariés de ce secteur occupent des emplois sans limite de durée (85 % tous secteurs)



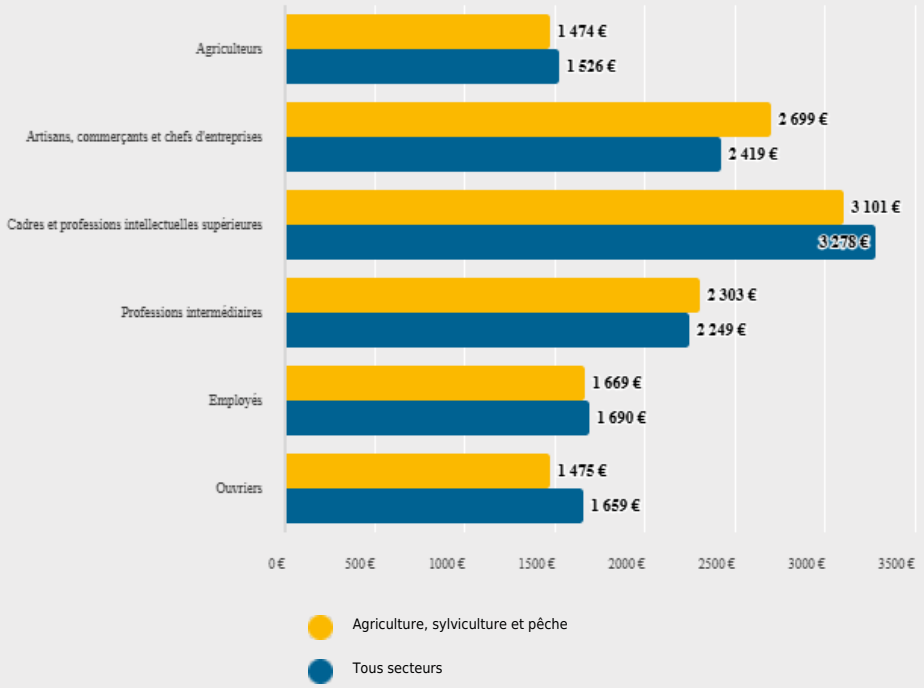
32 730
actifs en emploi (salarié et non salarié) dans ce secteur, soit
2 %
de l'emploi régional

48 %
de non-salariés
(16 % tous secteurs)

14 %
des actifs de ce secteur travaillent à temps partiel
(15 % tous secteurs)

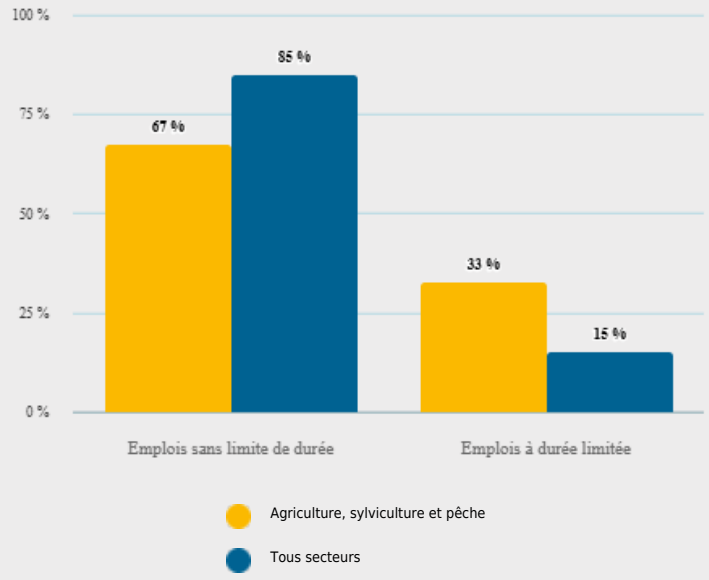
Salaire mensuel net médian pour les salariés, par catégorie socioprofessionnelle

La moitié des salariés travaillant dans ce secteur gagnent plus de **1 490 €** net par mois à temps plein (1 840 € tous secteurs)



Type de contrat pour les femmes salariées

67 %
des femmes salariées de ce secteur occupent des emplois sans limite de durée



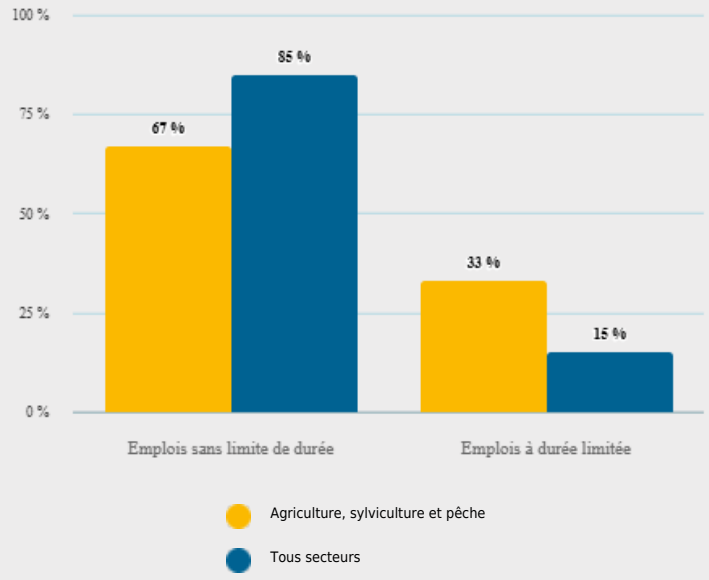
46 %
des femmes de ce secteur exercent un emploi non salarié (13 % tous secteurs)

21 %
des femmes de ce secteur travaillent à temps partiel (22 % tous secteurs)

La moitié des femmes travaillant dans ce secteur gagnent plus de **1 490 €** net par mois à temps plein (1 800 € pour les femmes tous secteurs confondus)

Type de contrat pour les hommes salariés

67 %
des hommes salariés de ce secteur occupent des emplois sans limite de durée



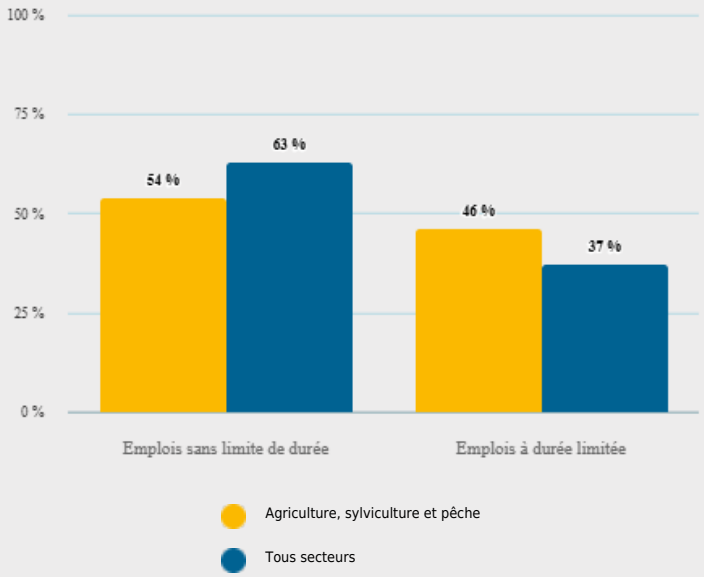
50 %
des hommes de ce secteur exercent un emploi non salarié (19 % tous secteurs)

10 %
des hommes de ce secteur travaillent à temps partiel (9 % tous secteurs)

La moitié des hommes travaillant dans ce secteur gagnent plus de **1 490 €** net par mois à temps plein (1 890 € pour les hommes tous secteurs confondus)

Type de contrat pour les moins de 30 ans salariés

54 %
des moins de 30 ans salariés de ce secteur occupent des emplois sans limite de durée



24 %
des moins de 30 ans de ce secteur exercent un emploi non salarié
(8 % tous secteurs)

14 %
des moins de 30 ans de ce secteur travaillent à temps partiel
(18 % tous secteurs)

Source : Insee – RP au lieu de résidence, Base Tous salariés – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Notes :
1 Les emplois sans limite de durée regroupent les CDI et les fonctionnaires titulaires. Les emplois à durée limitée regroupent les CDD, les contrats aidés, les intérimaires et les stagiaires rémunérés.